

Direction Générale Ressources
Département Finances, Marchés & Performance

Françoise VERCHERE
Référente du groupe local 44 Anticor

nos réf. : NM2019-02-0536

Objet : Communication de données financières
concernant le stade de la Beaujoire.

Nantes, le 9/4/2019

Madame,

Je fais suite à votre courrier du Groupe Local 44 Anticor, reçu le 14 février 2019, par lequel vous sollicitez Nantes Métropole afin de disposer de précisions financières complémentaires concernant le stade de la Beaujoire.

Comme mentionné dans notre précédent courrier, la valeur nette comptable du stade au 1^{er} janvier 2015, date du transfert de la Ville de Nantes à la Métropole, était de 33 200 342€.

Depuis cette date, cet équipement fait l'objet d'un amortissement comptable, en application de la nomenclature budgétaire et comptable M57, avec une durée d'amortissement fixée à 50 ans par le conseil métropolitain. Il s'agit d'une opération d'ordre budgétaire, sans décaissement ni encaissement pour la métropole. Par ailleurs, le stade est également valorisé pour le montant des travaux que la Métropole effectue en tant que propriétaire, telles que les mises aux normes.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, la valeur nette comptable du stade au 1^{er} janvier 2019 est de 37 141 047€.

Enfin, je vous joins, à votre demande, le contrat d'occupation privative qui lie le FCN et Nantes Métropole, complété, pour votre parfaite information, des différents avenants.

Je vous confirme que mes services, selon leurs disponibilités, restent à votre disposition pour de plus amples informations et vous prie d'agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

P/ Michèle GRESSUS
Vice-Présidente, empêchée,

Christian COUTURIER,
Vice-Président